



## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 10/09/2021

### Membres du bureau présents :

- René LIETTA, Président ;
- Florian CARREZ, vice-président ;
- Théo PRÉVALET, vice-président ;
- Philippe MARÉCHAL, trésorier ;
- Patrice DELON, Conseiller.

### Personnes excusées :

- Anthony MESSIKA, secrétaire ;
- Michel MAUGAIN, secrétaire adjoint ;
- Étienne GODARD, conseiller ;
- Jacky LANDRY, candidat pour siéger au sein du bureau.

---

*Le quorum étant atteint, le Président, René LIETTA, déclare la séance ouverte à 20h05.*

Il souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence malgré le contexte sanitaire toujours difficile et incertain.

### **1) RAPPORT MORAL DE LA SAISON ÉCOULÉE**

#### ➤ **Mesures liées au COVID**

Le Président rappelle les conditions d'accueil et d'exercice de notre activité liées au COVID et aux mesures sanitaires. Il constate que ces règles ont été respectées et bien appliquées au sein de notre association. M. LIETTA formule ainsi l'espoir de voir la présente saison se dérouler normalement jusqu'à son terme, rappelant toutefois que le contexte demeure difficile pour les clubs pongistes.

Si la mise en place du passe sanitaire nous permet de jouer à nouveau sur 6 tables au lieu de 4, il convient de vérifier le passe de toute personne entrant dans la salle. M. LIETTA suggère que, afin de faciliter les contrôles obligatoires, chaque compétiteur donne une copie de son passe à son capitaine d'équipe.



## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 10/09/2021

Les entraînements ont repris progressivement et sans anicroche fin juillet, aussi bien le matin pour nos aînés que le soir pour les autres pratiquants.

### ➤ **Problèmes rencontrés**

Le Président souligne que des difficultés de communication peuvent survenir avec la mairie. Il n'y a plus, en effet, de référent bien identifié, à cause des départs, des changements de personnels et des restructurations successives des services municipaux. Il regrette qu'il n'y ait plus de personne physique à qui s'adresser directement.

M. LIETTA déplore également que certains compétiteurs « oublient » régulièrement de payer leur licence avant l'inscription des équipes en championnat. Ils ne semblent pas se rendre compte qu'ils mettent ainsi en péril non seulement l'inscription de leur équipe, mais aussi l'équilibre du club. Il est impératif que chaque compétiteur règle sa licence avant la première journée de championnat.

### ➤ **Fonctionnement du bureau**

M. LIETTA se réjouit de la vitalité présente au sein du bureau. Il souligne qu'il est agréable et motivant d'œuvrer pour le club lorsque règnent ainsi une bonne ambiance et la confiance entre tous.

Toutefois la situation de l'association reste sinon fragile, du moins suspendue aux occupations quotidiennes et professionnelles de chacun.

***Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.***

Philippe MARECHAL présente les points à retenir de l'AG du Comité départemental du Doubs, à laquelle il a participé le 4 septembre dernier :

- Demande officielle faite au comité pour bénéficier cette saison d'un entraîneur dédié ;
- Confirmation de l'absence exceptionnelle de sanction administrative si une équipe se présente avec 3 joueurs au lieu de 4 ;
- Bonne santé financière du CDTT25 : les clubs ne doivent pas hésiter à le solliciter (entraînements, stages, besoins matériels, projets divers...).

## **2) RAPPORT SPORTIF DE LA SAISON 2020-2021**

Le Président ne s'attarde pas sur le bilan sportif de la saison, puisque seules les trois premières journées de compétition ont pu être disputées.



## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 10/09/2021

De fait, toutes les équipes engagées en septembre 2020 ont été maintenues à leur niveau respectif.

### 3) RAPPORT FINANCIER 2020-2021

Philippe MARECHAL, trésorier de l'association, présente le bilan financier de la saison écoulée.

Il souligne que, malgré une saison morne et sans grandes opérations financières, les dépenses fixes (licences, réaffiliation...) ont été plus importantes que les recettes.

Ainsi les montants totaux s'élèvent à 4 386,00 € pour les recettes et à 4 813,00 € pour les dépenses.

Les mouvements financiers ont donc généré un solde débiteur de 427,00 € au cours de l'exercice.

Toutefois, le solde global du compte affiche un crédit de 8 340,92 € au 31 juillet 2021.

Le livret d'épargne du club, quant à lui, présente un solde créditeur de 21 894,14 € en fin d'exercice.

René LIETTA rappelle que ce fonds de réserve ne doit pas être touché. Il peut servir, en effet, dans le cadre d'un gros investissement ou pour notre future salle spécifique de tennis de table.

Le Président informe par ailleurs que le CAP Tennis de Table organisera son traditionnel loto lors du week-end du 20 janvier 2022. Cette manifestation, organisée par la société *SpeedLoto*, est vitale pour les finances et le bon fonctionnement de notre association.

***Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.***

### 4) SAISON 2021-2022

#### ➤ **Élection des membres du bureau**

Comme chaque année, et conformément à ses statuts, le bureau renouvelle par roulement le tiers de ses membres. En ce début de saison, les candidats sortants sont Michel MAUGAIN (secrétaire adjoint) et René LIETTA (Président).

Ces candidats se présentent à nouveau à leur poste respectif.

***Les candidats sont réélus à l'unanimité.***

René LIETTA précise que, pour faciliter ce renouvellement par tiers, la présence d'une 9<sup>e</sup> personne serait bienvenue au sein du bureau. Jacky LANDRY, capitaine de la D2 et expert SPID au sein du club, s'est proposé pour faire partie du bureau.

***Le candidat est élu à l'unanimité.***



## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 10/09/2021

### ➤ École de tennis de table

Le Président remercie Théo PREVALET et Florian CARREZ qui ont bien voulu représenter le club au Forum des associations le 4 septembre. Ils ont eu ainsi une quinzaine de contacts avec des familles intéressées par l'école de tennis de table.

Une personne handicapée, en fauteuil, a fait part de sa motivation pour la pratique de notre sport. Malheureusement, le local dans lequel nous évoluons (au 2<sup>e</sup> étage sans ascenseur) ne permet pas d'accueillir ce public spécifique. Gilles CORGINI informe que la mairie réfléchit actuellement au devenir de notre salle. Peut-être sera-t-elle conservée, à condition que des travaux importants – concernant l'accessibilité notamment – soient entrepris.

Pour l'entraînement des jeunes, le créneau du jeudi soir, de 18h à 19h30, est arrêté. Un 2<sup>e</sup> créneau peut être mis en place en fonction des effectifs accueillis et de la demande des familles. À ce jour, nous n'avons pas encore de nouvelles de la part du CDTT25 concernant l'école de tennis de table.

L'achat d'un robot pour les entraînements est de nouveau envisagé. L'idéal serait d'installer cet appareil à demeure, dans un local dédié et sécurisé, par exemple dans notre salle du fond, qui n'est que peu utilisée. Cette idée de robot reçoit un accueil très favorable de la part des personnes présentes.

### ➤ Cotisations

Le bureau propose de maintenir les tarifs des deux saisons précédentes.

Ainsi les tarifs proposés pour l'adhésion au club, en cette saison 2021-2022, sont :

- 50,00 € pour la licence promotionnelle ;
- 100,00 € pour la licence traditionnelle ;
- 100,00 € pour la licence jeune.

Si le CDTT25 venait à nous proposer les services d'un entraîneur spécifique, ces tarifs ne seraient pas revus à la hausse. Autrement dit, c'est le club qui, dans ce cas, paierait l'intervention de l'entraîneur.

### ➤ Compétitions fédérales

M. LIETTA procède à une revue rapide des effectifs des équipes engagées dans les différents championnats. Cinq équipes sont inscrites, deux au niveau régional (R2 et R4), trois au niveau départemental (une en D2 et deux en D3).

Gilles CORGINI précise que, depuis cette année, le centre médico-social (CMS) ne peut plus être sollicité pour les visites médicales.



## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 10/09/2021

### 5) QUESTIONS DIVERSES

#### ➤ Communication numérique

Le Président félicite Théo PREVALET et Florian CARREZ qui actualisent et font vivre le site Internet comme le compte Facebook du club. Il met en valeur également le groupe Whatsapp qui permet de bien planifier les différentes séances d'entraînement.

Philippe MARECHAL souligne le travail de Michel MAUGAIN qui, avant la crise sanitaire, insérait des articles et des photos sur le site du club à chaque journée de championnat. Il serait agréable et judicieux que les autres capitaines d'équipe fassent de même.

#### ➤ Repas de fin d'année

Patrice DELON souligne que, au moins une fois par an, les membres de l'association pourraient se retrouver autour d'un repas au restaurant.

M. LIETTA rappelle que ces rencontres sympathiques d'amitié partagée sont essentielles pour la vie du club. Si les conditions sanitaires le permettent cette année, nous serons heureux d'organiser à nouveau nos traditionnels moments conviviaux (galette de janvier, repas commun du mois de juin...).

Compte tenu du contexte sanitaire toujours peu favorable, le bureau ne peut offrir le traditionnel pot de l'amitié qui conclut plaisamment nos assemblées générales.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h45.*